



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Patrick BAUEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	

Membres absents :

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Tènement foncier situé rue des Longènes à Saint-Apollinaire - Intervention de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or

Une partie du site « TPC », située rue Jean Moulin et rue des Longènes à Saint-Apollinaire, est libre d'occupation et ne présente plus d'utilité pour l'activité de la société « TPC/AVX ».

Cette emprise d'environ 2 ha 50 est composée de différents bâtiments et de terrains. Compte tenu de sa localisation et de sa destination à vocation économique, la maîtrise foncière de ce tènement permettrait la constitution d'une réserve foncière.

C'est pourquoi, il est proposé de solliciter l'intervention de l'EPFL pour procéder au portage foncier de ce bien.

Il est précisé que cette acquisition interviendra au titre du volet thématique « Développement économique ».

Conformément au règlement d'intervention de l'EPFL, la participation aux frais de portage est de 3 % par an pour la durée de portage initiale, soit quatre ans, et de 4 % par an pour la période de prolongation éventuelle de quatre ans maximum.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de solliciter** l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière d'un tènement foncier situé à l'angle de la rue Jean Moulin et de la rue des Longènes à Saint-Apollinaire, d'une emprise de l'ordre de 2 ha 50, cadastré section AH n^{os} 5p, 247p et 246, au titre du volet thématique « Développement économique » ;
- **de prendre** l'engagement de respecter les dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL, et notamment la durée de portage, les conditions financières, la garantie de rachat du bien ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010

Publié le - 5 FEV. 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 5 FEV. 2010



VU pour être annexé à l' délibération
du Conseil du :
DION, le : 4 FEV. 2010
- 5 FEV. 2010
LE PRÉSIDENT,

Pour le Président,
le vice-Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
- 5 FEV. 2010



Section : AH

Paroisse de prévention
Parenthèque
des Grésilles
Rue

École collective
des Grésilles

Avenue

Colonel

Quai

Jean

Boutellier

Moulin

Rond-Point
Jean Moulin

Rue Jean Moulin

Chemin

Emprise à acquérir.

